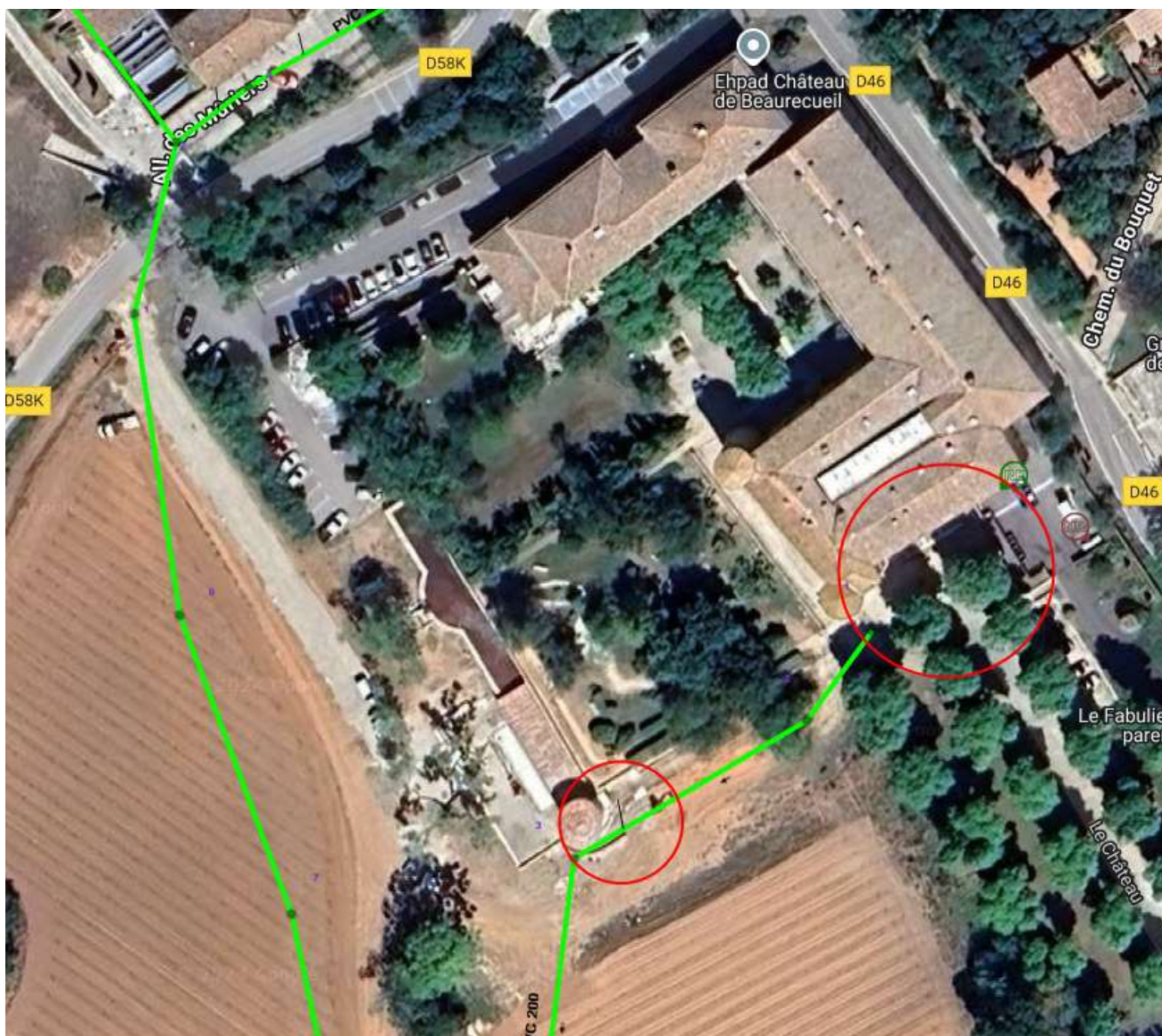


ANNEXE 3 : PLAN DE L'ETABLISSEMENT



L'établissement est dans l'incapacité de retrouver les plans de l'établissement qui est trop ancien, à l'exception des raccordements au réseau d'eaux usées.